

Les animaux et nous

De quelques interrogations et débats actuels...

Considérations juridiques, éthiques, philosophiques et religieuses

- 1) *Les animaux non humains sont-ils sujets ou objets de droits ? Faut-il les considérer comme des êtres qui ont des droits inaliénables (par exemple : un droit à la vie, un droit à l'intégrité de la « personne », un droit à la liberté, etc.) ? Ou comme des « patients moraux », c'est-à-dire des êtres sensibles, vulnérables, qui sont à la recherche de bien-être et ont, comme nous, les mêmes besoins/intérêts à vivre, à ne pas être maltraités et à ne pas souffrir ? Ou sont-ils, au final, de simples « biens, objets ou propriétés » à la disposition de l'être humain ?*
- 2) *Si les animaux non humains n'ont pas entre eux un droit égal à la vie (la gazelle n'est pas égale devant le lion...), s'ils ne sont pas tenus à des devoirs, doivent-ils bénéficier d'une « égalité de considération et de respect » qui engage, de la part des humains, une « responsabilité morale étendue » (celles, par exemple, du soin et de la protection) ? Par ailleurs, est-ce une aberration, comme le déclarent parfois certains philosophes, de reconnaître à tous les animaux un droit à la vie comme on le fait pour les humains ? En définitive, quels devoirs avons-nous à l'égard des animaux non humains ?*
- 3) *Existe-t-il une différence de nature entre les animaux humains et les animaux non humains qui justifie qu'on privilégie les intérêts des premiers sur les seconds, au nom d'une « exception humaine » ? Sans nier l'existence de différences de degrés (de rationalité, de conscience, de langage, d'autonomie et de culture) entre les espèces humaines et non humaines, comment envisager ces différences sans que celles-ci soient pénalisantes pour les animaux ou justifient des privilèges et une souveraineté que nous nous accordons ? Existe-t-il un « propre de l'humain » qu'il s'agirait de faire valoir dans ses relations aux autres êtres vivants comme au monde non humain ?*
- 4) *Quels sont les critères requis pour pouvoir fonder la considération morale envers les êtres vivants non humains ? La souffrance animale est-elle un critère nécessaire et suffisant pour justifier le respect inconditionnel des animaux non humains ?*

- 5) *Est-il légitime de tuer des animaux pour que les humains puissent se nourrir, alors qu'il est avéré que notre espèce humaine peut très bien vivre sans consommer de la chair animale et que l'élevage intensif a un coût écologique catastrophique ?*
- 6) *Si nous reconnaissons une « égalité morale à tous les vivants », l'humain devrait alors s'interdire de tuer ou de nuire aux intérêts de tout être vivant. Mais, pourtant, ne faut-il pas éliminer le moustique femelle qui me pique pour nourrir ses œufs, la mite, le frelon, les termites, les virus et les bactéries... ? Pourrait-on alors reconnaître une différence de degrés selon l'évolution et la complexité des espèces qui reviendrait à accorder des droits à certains animaux non humains et à les refuser à d'autres (du type : « plus une espèce animale est sensible et consciente, plus elle exige d'être respectée » ; « plus une espèce animale est capable de souffrir, moins on a le droit de la faire souffrir) ? Convierait-il alors de promouvoir une « éthique du respect de la vie » qui admet le droit de « tuer seulement quand la nécessité l'exige » (Albert Schweitzer) ?*
- 7) *Faut-il abolir la corrida, la chasse, l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques et les zoos et renoncer à sacrifier des animaux à des fins d'expérimentation en laboratoire ? Faut-il également renoncer à toute forme d'élevage (animaux de rente) ainsi qu'aux animaux domestiques ? Avec quelles conséquences pratiques ?*
- 8) *Qu'est-ce qui compte en définitive ? Notre cohérence et perfection morale en fonction d'un principe éthique inconditionnel (point de vue déontologique) ou que nous fassions de notre mieux pour minimiser l'impact négatif que nous avons sur les animaux (point de vue pragmatique) ? Comment œuvrer au changement de nos habitudes individuelles et sociales ?*
- 9) *A certaines époques, le christianisme n'a-t-il pas contribué, par sa compréhension de certains textes, à l'exploitation éhontée de la « création » par l'homme [parallèle entre le « Dominez et soumettez les poissons, les oiseaux et les animaux de la Terre » (Genèse 1, 26-28) et « l'homme maître et possesseur de la nature » de Descartes] ? Qu'est-ce que la tradition chrétienne peut nous apprendre aujourd'hui sur notre rapport aux animaux ? Peut-on dégager des textes religieux chrétiens une authentique éthique animale ?*
- 10) *Qu'est-ce qui aujourd'hui rendrait les humains capables d'attention, de solidarité et d'universalité..., entre humains, entre humains et animaux... ?*

Lausanne, le 12 novembre 2019/jfh